

Pour la mise à disposition d'un lieu de révision destiné aux étudiants

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Tout au long de leurs semaines frénétiquement rythmées par les cours et les révisions d'examens, les étudiantes et étudiants des universités et des hautes écoles sont systématiquement confrontés à la question suivante : où peuvent-ils réviser leurs cours et leurs examens dans le calme ? Le problème se pose tout particulièrement les weekends et durant les sessions d'examens, c'est-à-dire lorsque les bibliothèques et salles de travail des universités sont littéralement surpeuplées. Quant au travail "à la maison", il n'est pas toujours évident pour les étudiants (vie de famille, manque de place pour étudier, etc...).

Les nombreux étudiants vivant à Nyon et dans ses environs vous confirmeront cet état de fait. Dès lors, afin d'éviter que ces derniers ne doivent tous partir à la chasse aux places à la bibliothèque d'Uni-Mail (UNIGE) ou à l'UNIL, faute de lieux publics adaptés aux études à Nyon (la bibliothèque communale n'a que quelques petites tables de travail), les soussignés proposent à la Municipalité d'étudier les propositions suivantes :

1. La Ville de Nyon pourrait mettre à disposition des étudiants des universités et des hautes écoles une salle lui appartenant et qui serait destinée aux révisions de cours et d'examens. Les salles et les bibliothèques des bâtiments scolaires sont une piste intéressante pour offrir un cadre d'étude approprié.
2. Si l'horaire d'ouverture est à étudier, cette salle pourrait par exemple être ouverte en priorité lors des sessions d'examens.
3. L'accès à la salle serait accordé en priorité aux étudiants de Nyon et des communes avoisinantes.

Les sessions d'examens sont en principe réparties de la façon suivante : session de janvier/février, session de mai/juin, session d'août/septembre. La salle mise à disposition pourrait être ouverte un certain nombre de jours par semaine durant ces sessions. Une phase probatoire pourrait être organisée lors d'une session d'examens afin de vérifier si les mesures proposées se justifieraient sur le long terme et si une extension des horaires d'ouverture au reste de l'année académique serait envisageable.

Les soussignés vous demandent de renvoyer directement le présent postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Nyon, le 13 février 2017

Marco Carena	Laurent Miéville	Robert Jenefsky	Pierre Patelli
Luciano De Garrini	Alexandre Démétriadès	Sacha Soldini	